

Des nouvelles de l'APEL – Juillet 2011

Vivez l'expérience du canot rabaska au coucher de soleil les 15, 22 et 23 juillet prochain

Dans le cadre des activités thématiques des Marais du Nord, l'APEL vous invite à vivre une expérience sensorielle saisissante! Ambiance garantie! Trois départs sont offerts : les 15, 22 et 23 juillet à 19h15. Durée : 90 minutes. Coût : 12\$/adulte, 6\$ enfant de 6 à 17 ans. Réservation obligatoire au 418-841-4629. Faites-vite, les places sont limitées.

Nouveau : Géorallye aux Marais du Nord!

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de l'APEL vous invite à faire l'expérience de sa nouvelle activité interactive au cœur des sentiers des Marais du Nord, et ce, à compter du 13 juillet prochain. Développé par un membre bénévole féru de cette chasse au trésor technologique des plus divertissantes, le GéoRallye des Marais du Nord est un jeu-questionnaire dont les réponses se trouvent dans des caches, de toute taille et de tout type, dissimulées le long des sentiers. C'est votre GPS, ou celui loué aux Marais du Nord***, qui vous mènera aux 18 stations composant le parcours.

Adressez-vous au personnel du pavillon d'accueil pour obtenir une copie du questionnaire ainsi qu'un coupon-réponse tout à fait gratuitement. Il est également possible d'obtenir ces documents, ainsi que le fichier de coordonnées pour les GPS personnels, directement sur le [site web des Marais du Nord](#).

***Des GPS seront en location au pavillon d'accueil pour la modique somme de 8 \$ pour 3 h.

Capsule : Puis-je me baigner ou canoter dans ma rivière ?

Avec la venue des chaleurs et du beau temps, l'APEL reçoit de nombreuses demandes d'information concernant la qualité de l'eau des cours d'eau du territoire; à savoir s'il est possible d'utiliser les plans d'eau. Voici un bref rappel des normes et de nos connaissances sur la qualité des cours d'eau du territoire.

La baignade et les autres usages récréatifs tels le canotage requièrent une eau de bonne qualité afin d'éviter des problèmes de santé (gastroentérites, irritation de la peau, infections aux yeux et aux oreilles, etc.). Or, les eaux de surface reçoivent, à différents degrés, des eaux usées des installations septiques et des installations municipales ainsi que des eaux de ruissellement agricole. Ces eaux contiennent généralement des microbes qui peuvent poser un risque pour la santé humaine...

Pour connaître la suite, visitez notre [site Internet](#).

Nouveaux rapports disponibles sur notre site Internet

L'APEL réalise de nombreux projets à chaque année. À la fin de chacun des projets, un rapport est réalisé. Quelques-uns de ces rapports sont maintenant disponibles en ligne sur notre [site Internet](#) :

- Suivi du lac Clément 2010 - Évaluation de la contamination par les sels de voirie, Décembre 2010, 41 pages
- Suivi des rivières du haut-bassin de la rivière Saint-Charles - Campagne 2010, Janvier 2011, 53 pages

- Suivi des cyanobactéries au lac Saint-Charles - Rapport d'étape 2010, Janvier 2011, 39 pages
- Guide de formation à l'intention de la brigade d'eau, Janvier 2011, 88 pages

Programme de renaturalisation des rives – plans d'aménagement, ateliers de formation et achat de groupe d'arbres et d'arbustes

L'APEL met son expertise à votre service avec son programme de soutien aux résidents pour la renaturalisation de leurs rives. Ce programme consiste premièrement en un service gratuit pour la réalisation de plans d'aménagement de rives. C'est-à-dire qu'une équipe de l'APEL se rendra chez vous pour discuter de vos besoins, contraintes et désirs afin d'élaborer des plans qui vous seront remis sans frais. Par contre, il est à noter que l'achat des végétaux et la plantation sont aux frais des propriétaires.

Or, pour faciliter la renaturalisation, l'APEL offre aux intéressés des arbres et arbustes à prix réduit. Notez que vous pouvez profiter de cette offre même si vous ne faites pas appel à nos services pour les plans d'aménagement. Pour commander vos végétaux, il suffit de remplir et nous retourner le coupon en pièce jointe, accompagné du paiement (par chèque ou en espèces) à l'adresse suivante : 433 rue Delage, Québec QC G3G 1H4. L'APEL acceptera les commandes jusqu'au vendredi 5 août inclusivement et procédera à la distribution des commandes le mercredi 17 août de 17 h à 20 h, au 433 rue Delage.

Veillez également prendre note qu'un atelier de formation et de sensibilisation sera donné par les employés de l'APEL le mercredi 17 août, à 18 h 45, au 433 rue Delage. Cet atelier vous expliquera l'importance de renaturaliser votre bande riveraine, et vous renseignera sur les espèces à utiliser et sur les diverses techniques de plantation. Réservation obligatoire.

Afin de profiter des différents volets de ce programme d'aide à la renaturalisation des rives offert par l'APEL, les propriétaires riverains intéressés doivent contacter le personnel de l'APEL :

Léa Gillot, stagiaire

Téléphone : (418) 948-0842

Courriel : stagiaire@apel-maraisdunord.org